

FORMATION COACHING PERFORMANCE

La F.F.H. met en place une formation (coaching performance) des entraîneurs pour les championnats Nationale 1 et Elite sous le contrôle de la DTN. Ce dispositif a plusieurs objectifs :

- Accompagner les entraîneurs dans l'évolution de leurs champs de compétences
- Améliorer la préparation des équipes et le coaching en match
- Transmettre les avancées analysées dans le haut niveau international par les entraîneurs des équipes de France
- Développer les ressources techniques des joueurs
- Renforcer et diversifier les modèles tactiques

Pour la saison 2015-2016, cette formation concerne :

- Championnat Elite et Nationale 1 Femmes et Hommes

Organisation et coût :

Afin d'équilibrer les frais liés au déplacement et de constituer un pool financier, le coût du stage est de 250€ par personne venant de l'Île de France et de 200€ par personne hors Île de France (repas, hébergement et 16h de formation inclus). Le règlement du stage doit accompagner l'inscription et est indispensable pour l'obtention de l'attestation. Ce stage est dispensé via l'Académie du Hockey, organisme de formation de la F.F.H. Pour obtenir le financement de la formation de vos entraîneurs salariés, veuillez prendre contact avec l'OPCA qui a collecté les fonds de formation professionnelle de votre club et avec la F.F.H. afin que vous soient remis les documents nécessaires à cette prise en charge (programme de la formation, convention de formation, facture et feuille de présence). Nous vous rappelons que tout entraîneur salarié doit être titulaire d'un diplôme professionnel.

Dates et lieux: du vendredi 4 septembre 2015 (16h à 23h) au samedi 5 (9h à 17h) à l'INSEP, 11 avenue du Tremblay, 75012 Paris.

Contenus:

La préparation du gardien de but L'utilisation de l'outil vidéo et approche du séquençage Les différents systèmes de relance Le contrôle de la balle et sa gestion Retours sur les compétitions, les paramètres de la performance Le dragflick

L'entraîneur sera agréé par la Direction Technique Nationale à la clôture du séminaire après vérification de sa signature sur la feuille de présence, de la présentation de son diplôme et d'une pièce d'identité.

Niveaux requis pour entrer en formation coaching performance pour la saison 2015-2016 :

- diplômes professionnels Hockey : BEES1, BEES2, BEES3, BPJEPS Sports Collectifs option Hockey, DEJEPS Hockey et DESJEPS Hockey.
- diplôme fédéral bénévole : Diplôme Fédéral (DF3) (ce diplôme n'autorise pas à entraîner contre rémunération). Le DF3 est attribué par les ligues sous autorité de la D.T.N. Pour les entraîneurs étrangers, le CV et la photocopie des diplômes seront exigés afin d'attribuer ou non une équivalence au DF3.



Toute inscription sur la feuille de match, ne respectant pas cette certification entraînera des sanctions : un avertissement, puis amende de 350 euros par match (dont 300 versés à la formation des entraîneurs et des arbitres).

L'inscription d'un entraîneur titulaire du coaching performance sur la feuille de match est obligatoire, il sera accompagné d'un manager.

Renseignements généraux :

- Delphine Fauquet (01.44.69.33.68) et delphine.fauquet@ffhockey.org

Renseignements au sujet du diplôme :

Vincent Le Croller vincent.lecroller@insep.fr

Renseignements sur le financement de la formation :

- Anais Rivière (01.44.69.33.73) et anais.riviere@ffhockey.org



COUPON REPONSE A retourner à la F.F.H. avant le 28/08/2015:

Tour Galliéni 2, 36 avenue du Général de Gaulle 93170 Bagnolet

Attention, nouvelle adresse à compter du 18/07

(date limite d'inscription le 28/08/2015)

CLUB:

Nom/prénom de l'entraîneur : Diplôme de l'entraîneur : Coordonnées de l'entraîneur - Adresse : - Adresse email : - Téléphone :
Inscription complémentaire
Nom/Prénom du chef d'équipe : Coordonnées du chef d'équipe - Adresse : - Adresse email : - Téléphone :
Inscription complémentaire
Nom/Prénom de l'entraîneur-assistant : Diplôme de l'entraîneur-assistant : Coordonnées de l'entraîneur-assistant - Adresse : - Adresse email : - Téléphone :
Nous souhaitons obtenir les documents nécessaires au financement de la formation (programme de la formation, convention de formation, facture et feuille de présence) : OUI / NON Si OUI, merci de préciser : Adresse du siège social du club :
Nom du représentant légal du club :
Ci-joint un chèque correspondant : x 250€ =€ à l'ordre de la FFH (franciliens) x 200€ =€ à l'ordre de la FFH (non franciliens)
A, le
Nom et signature du Président du club